

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 31/07/2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 30/07/2014	N° d'enregistrement F04114 P0051
--	---	--

1. Intitulé du projet

Défrichement de 1 ha environ de boisement sur le site en projet de la ZAC espace Meilbourg à Yutz

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société de développement et d'aménagement de la Moselle (SODEVAM)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Hervé MELCHIOR, Directeur Général

RCS / SIRET

3 4 9 8 0 5 6 4 8 0 0 4 6

Forme juridique

SAEM

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° c) : premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5 ha et inférieure à 25 ha	Défrichement d'une superficie de 0,984 ha sur le site en projet de la ZAC espace Meilbourg à Yutz

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à déboiser des parcelles sur deux sites distincts, dans le périmètre de la ZAC espace Meilbourg :

- déboisement d'un secteur au nord du périmètre (bois d'illange), longeant un chemin rural et peuplé d'aulnes et de frênes principalement. La superficie à déboiser concerne une superficie d'environ 0,818 ha, sur les parcelles suivantes :

- o section 42, parcelles 13 en partie, 99, 100,
- o section 45, parcelles 44, 46 en partie, 210, 250 en partie, 251 en partie, 252 en partie, 282, 283, 292,
- o section 44, parcelles 170, 171, 191, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 259, 260,

- déboisement d'un secteur à l'extrémité sud de la ZAC, en lisière du bois d'illange. La superficie à déboiser, peuplée de chênes et de frênes principalement, concerne une superficie d'environ 0,166 ha, sur les parcelles suivantes :

- o section 42, parcelles 108 en partie,
- o section 41, parcelle 180 en partie.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est l'aménagement de la ZAC espace Meilbourg à Yutz, et plus particulièrement l'aménagement viaire de la ZAC : voiries, parcelles commerciales, liaisons douces, stationnements occasionnels, espaces verts

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et arrachage de souches, en plusieurs étapes selon les phases d'aménagement de la ZAC et préférentiellement à la fin de l'été (à partir de septembre) et à l'automne pour réduire les incidences sur la faune fréquentant le site.

L'enlèvement des arbres se fera par camion via la RD1.

Les déchets verts seront valorisés en bois de chauffage ou en aménagements paysagers (copeaux).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y aura pas de phase d'exploitation concernant le défrichement ; la phase d'exploitation concernera l'aménagement de la ZAC.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - précisez les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée	0,984 ha
Superficie du massif (bois d'illange)	67,8 ha environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Site en projet de la ZAC espace Meilbourg sur le territoire communal de Yutz, le long de la RD1 (route d'illange) Ancien CTR (centre de transit routier)

Coordonnées géographiques¹

Long. 6 10 20 5 Lat. 49 20 45 6 (quadrilles nord)

Long. 6 ° 10' 25" 0 Lat. 49 ° 20' 26" 4 (quadrilles nord)

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Parcelles défrichées aux abords autorisées (AP n°2009/DDAF/3-191)

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est lié à l'aménagement de la ZAC espace Meilbourg faisant l'objet d'une étude d'impact dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique pour cause d'expropriation.

Par ailleurs, le dossier de réalisation de la ZAC espace Meilbourg, comprenant un étude d'impact, a été approuvé le 28 mars 2013 par la communauté d'agglomération Portes de France-Thionville.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : boisement composé de chênes, frênes et aulnes principalement

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Préciser le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la ville de Yutz approuvé en janvier 2008 (dernière révision simplifiée approuvée le 10/09/2012)

Règlement applicable à la zone du projet :
parcelles nord : zones 1AUYt, 1AUEi et 1AUi
parcelles sud : zones 1AUYc et Nlo

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évolution environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-imoac/>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Lequelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE - Périmètre de l'unité urbaine de Thionville - approuvé le 01/07/2013 pour la commune de Yutz

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques inondation (PPRI) de la Moselle approuvé en août 1999 et révisé en août 2009
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 le plus proche situé à une douzaine de kilomètres à l'est du site d'étude. Il s'agit de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) intitulée « carrières souterraines et pelouses de Klang, gîtes à chiroptères », référencée sous FR 4100170.
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à distance du périmètre de servitude de 500 m, lié à un monument historique classé : il s'agit du pont écluse, fortifié par Vauban, à Yutz.

5. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des dragages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'entraîner un dérangement de la faune locale. Cependant, le projet de défrichement concerne une faible superficie (<1ha) et les périodes propices au défrichement seront respectées afin de limiter toute perturbation ou destruction de la faune : septembre à décembre. Aussi, un écologue sera en charge du suivi du chantier lors de la réalisation de la ZAC espace Meilbourg et du respect des mesures pour le volet faune/flore
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne la destruction d'une superficie de 0.984 ha d'espaces boisés. Cette superficie reste faible par rapport à la totalité du bois d'Ilange. La superficie défrichée représente environ 1,5% du massif.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts potentiels en phase chantier lors de l'abattage des arbres : utilisation de matériels réglementés
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le défrichement entraînera la production de déchets végétaux qui pourront être réutilisés en source d'énergie (chaufferie biomasse) ou dans le cadre d'aménagements paysagers (copeaux)</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le défrichement entraîne la suppression d'arbres mais le projet d'aménagement de la ZAC espace Meilbourg prévoit des aménagements paysagers en lien avec les abords du site (coteaux boisés environnants et présence de la Moselle)</p> <p>Aussi, dans le cadre de la 1ère autorisation de défrichement, la recherche de sites de compensation pour le reboisement est en cours de négociations entre la DDT et la CA Portes de France-Thionville</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de défrichement fait partie intégrante du projet d'aménagement de la ZAC espace Meilbourg, faisant l'objet d'une étude d'impact dans le cadre de la procédure de DUP pour cause d'expropriation.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, nous estimons que le défrichement de 0,984 ha de boisement sur le site de l'espace Meilbourg à Yutz peut-être dispensé d'une étude d'impact.

Une étude d'impact a été réalisée en avril 2014 dans le cadre de la procédure de DUP de la ZAC espace Meilbourg à Yutz et traite du volet défrichement sur le site.

Les boisements défrichés représentent 1,5% environ du massif total du bois d'Illange.

Des sites de compensation sont en cours de recherche et le reboisement prévu fait actuellement l'objet de négociations menées par la communauté d'agglomération Portes de France - Thionville avec les autorités compétentes, dans le cadre d'un regroupement d'opérations.

Les périodes de défrichements seront respectées (de septembre à mars) et un écologue sera désigné pour le suivi du chantier. Il sera en charge du suivi du chantier et du respect des mesures pour le volet faune/flore : respect des périodes de sensibilité, vérification de l'absence de chauves-souris dans les arbres à cavités,...

Il assurera de leur réalisation, et pourra apporter un soutien technique afin que les objectifs soient respectés.

Ce suivi fera l'objet d'un compte-rendu détaillé, envoyé aux services de l'Etat.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée :	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisnants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : plan présentant les parcelles autorisées pour le défrichement suite à l'arrêté du 10 juillet 2009 ainsi que les deux secteurs soumis à autorisation de défrichement dans le cadre du projet, et faisant l'objet de la présente demande de cas par cas

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

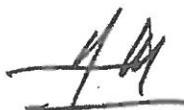
Fait à

Metz

le

21.07.2014

Signature


Hervé Melchior
 directeur général



sodevam

La Fabrique s.q.v.
 14 bis boulevard Paixhans
 CS 50584 - 57011 Metz cedex 01